

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE DE LA VERITE HISTORIQUE
SUR LA RESISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 5

NOVEMBRE 1995

SOMMAIRE

La vie de l'Association	1
- Nouvelles	
- Bureau	
- Assemblée générale	
Les jeunes et la Résistance	1
- Concours National de la Résistance	
- 5 lauréats et 7 professeurs à Auschwitz	
Le génocide des Juifs en quelques chiffres	3
Commémoration des crimes racistes à Guéret	3
Histoire, mémoire et légendes	4
- Qui a sauvé Guéret des représailles le 9 juin	
- Combeauvert	
- Guéret et Tulle	
"Historiser" la Résistance	6
Difficultés et Pièges de la Recherche Historique	7
- La représentativité des échantillons	
Cotisations	8

- Période 40-42 (aussi exhaustif que possible)
- "Avant-première" (Mise au point sur l'essentiel).

2ème option défendue par Castille parce que plus rapide (reprise de divers textes) et répondant mieux aux attentes.

Accord de principe sur cette seconde option. Remis en cause au cours d'une séance de travail en août au profit de la première.

Le bureau se réunira le samedi 9 décembre à 13 h 30 précises (avant l'Assemblée Générale), Maison des Associations, à Guéret.

Le présent bulletin vaut convocation. A l'ordre du jour:

- Parution 1er volume. Sommaire. Illustrations. Comité de lecture. Conditions de réalisation.
- Projets 1996.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Nouvelles

D. AUBAILLY qui effectuait son service militaire au titre de la coopération et enseignait au Costa Rica va rentrer en France en fin d'année.

Ph. MERIGAUD qui enseignait à Bourgneuf enseigne désormais à Limoges.

Bureau

Il s'est réuni le 23 juin à Guéret. Il a:

- Fait le point des relations avec les organisations Juives, tout spécialement l'O.S.E.. Castille et Michaud ont évoqué leurs entretiens à Paris et exposé les projets en cours.

- Evoqué les réactions au bulletin N° 4 daté de mai. L'important dossier réalisé par Michaud a été apprécié par divers historiens mais semble n' avoir soulevé qu' un intérêt limité chez les résistants creusois car il ne fait mention d'aucun nom et n'évoque pas les "exploits" des uns et des autres.

- Entendu un bref compte rendu de Castille et Michaud sur le Colloque de Besançon consacré aux "maquis". Du bon et du discutable.

- Evoqué la publication d'un premier volume. 2 options:

Assemblée Générale

Elle se réunira le samedi 9 décembre à 14 h 30, à Guéret, Maison des Associations.

Le présent bulletin vaut convocation. A l'ordre du jour:

- Rapport d'activité ✕
- Rapport financier ✕
- Rapport moral ✕
- Renouvellement du Conseil d'Administration ✕
- Questions diverses ✕

LES JEUNES ET LA RESISTANCE

Nous avons évoqué, dans le précédent numéro, au travers de diverses citations, l'importance de l'enseignement de l'histoire pour la formation civique des jeunes. Il semble que cet enseignement soit bien accueilli par ceux qui le reçoivent.

Concours National de la Résistance et de la Déportation

Il connaît chaque année, en Creuse, un réel succès. 667 élèves de 19 Etablissements ont participé en 1995. (environ 50.000 pour l'ensemble de la France). Avec un taux de participation (rapporté à la population) supérieur à 5 pour 1000, le département se situe très au-dessus de la moyenne nationale, inférieure à 1 pour 1000.

2 jeunes filles du Collège Marouzeau (Guéret) ont obtenu, pour leur dossier, une "mention" nationale.

Ces bons résultats sont pour une large part le fruit du travail des professeurs. Le Comité Creusois, qui groupe les 4 associations de Résistants et Déportés, veille pour sa part à apporter des témoignages et des informations historiquement corrects.

Il semble, au fil des années, que les jeunes sont de plus en plus sensibilisés aux drames de cette douloureuse période et de plus en plus intéressés par son histoire. Rôle de la TV et des médias en général à l'occasion des 50èmes anniversaires ? Incidence des mémoires familiales ? Imprégnation des "mythes, résistancialistes" ? Rapprochement avec les drames du quotidien ? De tout sans doute un peu mais il est bien difficile d'établir une hiérarchie.

En tout état de cause le Concours de la Résistance distingue toujours de bons ou très bons élèves. Sarah Martin, 1er Prix départemental 1989 et lauréat national, mention Très Bien au bac, a été reçue simultanément à l'Ecole Normale Supérieure (Ulm) et à l'Ecole Polytechnique. Félicitations.

Le thème pour 1996 est:

- Pour les classes de Seconde, Première et Terminale: "Etre jeune dans les années noires (1940-1945)".

- Pour les classes de 3ème et Lycées Professionnel: "Les jeunes dans la Résistance".

De beaux sujets mais sans doute bien difficiles à traiter. L'histoire "savante" semble avoir jusqu'ici quelque peu négligé le rôle des jeunes dans la résistance et c'est bien dommage.

5 lauréats et 7 Professeurs d'histoire à Auschwitz

A l'initiative du Comité Creusois et de l'Inspection Académique, avec le Concours du Conseil Général de la Creuse et du Conseil Général du Limousin, 5 lauréats ont pu être intégrés à un voyage regroupant une quarantaine de Professeurs de toute la France, dont 3 de la Creuse. Ils ont visité successivement: Auschwitz, Birkenau et Maidanek. Faute de place, 4 autres professeurs du département ont participé à un second voyage limité à Auschwitz et Birkeneau. Ces deux voyages étaient organisés par l'Amicale des Déportés d'Auschwitz.

Beaucoup d'émotion pour les uns et les autres. Ni l'exposé, ni les livres, ni les images vidéo, ne peuvent rendre compte de ce que fut l'horreur des camps d'extermination nazis. Rien ne peut remplacer le commentaire des survivants, sur les lieux.

La découverte des camps d'extermination dépasse en horreur tout ce qui a pu être observé dans les camps de concentration.

Ci-après la très émouvante évocation d'une élève de 15 ans:

"Je ne suis ni enseignante, ni historienne, ni écrivain; je m'appelle Marie-Laure Duphot et je suis actuellement élève de seconde au Lycée Pierre Bourdan (Guéret - Creuse). J'ai eu la chance de partir avec 40 professeurs au voyage d'étude à Auschwitz, Birkenau, Maidanek, grâce à un premier prix au concours de la Résistance et de la Déportation. Je ne suis pas douée de belles paroles mais je vais essayer de répondre à votre attente.

Je vais tout d'abord répondre à une question qui m'a été souvent posée durant notre voyage par des professeurs. La question était la suivante: n'est-il pas trop difficile de voir tout cela à votre âge ?

Je suis âgée de 15 ans et bien sûr c'est difficile de voir cela, j'ai souvent eu l'envie de pleurer et de m'enfuir face à ces horreurs. Mais je ne pense pas que c'est une question d'âge. Les adultes eux aussi ont été choqués par ces visions terrifiantes. Et peu m'importe, pour moi c'est important d'être choqué, c'est ainsi que l'on n'oublie pas. Il ne faut pas oublier et il faut tout faire pour que cela ne recommence jamais, jamais.

Le gigantisme des camps m'a fait ressentir qu'en fait nous sommes petits, très petits face à la cruauté des hommes. Comment des hommes peuvent-ils faire souffrir, asservir d'autres hommes. Pourquoi, quelle raison donne le droit de faire cela ?

Ces questions me tournaient la tête pendant le voyage. Mais depuis je ne cherche plus de réponses, je ne veux pas de réponses. J'ai compris qu'il fallait que je fasse tout pour que les générations futures ne se posent pas toutes ces questions et que je fasse tout pour qu'ils ne voient jamais les yeux pleins de tristesse des hommes qui ont connu ces atrocités. C'est notre devoir à nous enfants et petits enfants, plus jamais ça, plus jamais.

Je finirai par citer une formidable phrase de Mr Henri Wolf: "C'est une revanche pour nous car ils ont voulu notre mort et aujourd'hui on leur amène nos petits-enfants". Et j'ajouterai que je suis vraiment très fière d'avoir eu l'honneur d'être une des destinataires du témoin de cette extraordinaire course pour la vie que nous offrent nos anciens déportés.

Continuez ainsi, continuez cette formidable leçon de vie.

Sincères remerciements. Amicalement.

Rien à ajouter si ce n'est d'émettre le voeu que beaucoup, beaucoup d'autres jeunes puissent faire un même voyage.

Le génocide des Juifs en quelques chiffres

5.100.000 victimes (estimation).

- 90 % des Juifs de Pologne et des Pays Baltes
- 90 % des Juifs allemands demeurés en Allemagne (1)
- 88 % des Juifs tchèques de Bohême-Moravie (1)
- 83 % des Juifs Autrichiens demeurés en Autriche (1)
- 75 % des Juifs des Pays-Bas
- 75 % des Juifs de Grèce
- 75 % des Juifs de Biélorussie (Environ)
- 60 % des Juifs d'Ukraine (Environ)
- 60 % des Juifs de Belgique
- 60 % des Juifs de Yougoslavie
- 50 % des Juifs de Roumanie
- 50 % des Juifs de Hongrie
- 50 % des Juifs de Norvège
- 25 % des Juifs de France
- 20 % des Juifs d'Italie

Sur les 76.000 Juifs déportés de France, 74.000 environ ont été envoyés à Auschwitz.

-57 % soit 42.000 environ ont été gazés dès leur arrivée
- 2.500 environ sont revenus.

Sur les 11.000 enfants déportés de France à Auschwitz moins de 100 ont survécu.

(1) Après 1939

Source: Comité "Histoire" de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz.

Commemoration des crimes racistes et antisémites le 16 juillet à Guéret

Assistance bien peu nombreuse cette année encore. Les Creusois ont la mémoire courte.

L'an dernier nous avons reproduit l'émouvante allocution de Henri Wolf, seul rescapé parmi les déportés de la rafle du 26 août 1942 en Creuse. Ci-après celle de Castille, au nom de notre association.

"Cette année 1995 marque le 50ème anniversaire de la libération des camps et de la victoire finale contre le nazisme. Les médias ont fait largement écho à la libération d'Auschwitz en février. Les élections ont par contre occulté celle des autres camps et surtout le bilan:

- Environ 65.000 morts chez les déportés résistants, politiques, ou simplement raflés au cours d'opérations. Hors exceptions, tous adultes. Soit environ 0,2 % de la population adulte française à l'époque.

- Environ 75.000 morts chez les déportés raciaux, inclus 3.000 environ décédés dans les camps français du midi; pour l'essentiel Juifs, exterminés parce que Juifs. De tous âges, du bébé de 15 jours aux vieillards de plus de 90 ans, dont 11.600 enfants. Soit 25 % de la communauté Juive vivant en France, 27 % des adultes, 13,8 % des enfants.

Pour que ces chiffres prennent toute leur signification il faut avoir des éléments de comparaison:

- 25 % de la population de la France à l'époque représentait environ 10 millions de personnes
- 25 % de la population de la Creuse à l'époque représentait environ 50.000 personnes
- 25 % de la population de Guéret à l'époque représentait 2.150 personnes.

27 % d'adultes, 13,8 % d'enfants. Le rapprochement de ces deux chiffres traduit le formidable élan de solidarité et de générosité des associations Juives mais aussi le sacrifice des familles pour sauver les enfants. Souvent avec le concours des populations françaises, tout spécialement des populations creusoises.

La Creuse fut terre d'asile pour nombre d'enfants avec 4 centres de l'O.S.E.: Chabannes, Chaumont, Crocq et Le Masgelier, mais aussi terre d'hébergement, volontaire ou sur assignation à résidence, pour de nombreuses familles juives, terre d'accueil, officiellement ou clandestinement, dans des familles ou collectivités creusoises, pour de nombreux enfants Juifs.

Il faut savoir que face au risque d'arrestations massives en 1943, les centres de l'O.S.E. durent être fermés et les enfants dispersés chez qui voulut bien les prendre en charge.

Difficile aujourd'hui d'imaginer le sort de ces enfants, pour certains séparés de leurs parents depuis le début de la guerre, arrachés aux camps du midi, les "camps de la honte" qui n'avaient guère à envier aux camps de concentration nazis, souvent déjà orphelins ou qui allaient le devenir.

Mieux que tout commentaire ces lignes de Vivette Samuel, alors internée volontaire à Rivesaltes avec mission de sauver les enfants, traduisent le drame hallucinant des familles:

"Mme G. me tend son enfant en disant: "Prenez d'abord celui-là. Il a 3 ans et il ne tient pas sur ses jambes. Il vient de faire une rougeole et je ne peux pas le nourrir convenablement. S'il vous plaît. Qu'il vive si notre sort est de mourir. [...] Ne croyez pas qu'il me soit facile de me séparer de mes enfants. Jamais, chez nous à Anvers, je ne les ai quittés, ne serait-ce qu'un seul jour. Mais je sais que s'ils restent ici ils sont perdus ..."

Ici, c'était Rivesaltes, en France, en zone dite libre. Un camp sous autorité française, géré et surveillé par des Français, un camp où la promiscuité, la malnutrition, la misère humaine atteignaient le comble de l'horreur.

Vivette Samuel parvint à faire sortir du camp cet enfant de 3 ans. Il reprit des forces à la pouponnière de Limoges puis au Masgelier où il se trouvait lorsque sa mère fut déportée ainsi que son père, arrêté dans un camp de travailleurs étrangers. Après dispersion du Masgelier, il se retrouva avec sa soeur en Savoie. Ses

deux frères purent émigrer aux Etats-Unis. Les parents ne sont jamais revenus.

Une statistique de 1945, après réouverture par l'O.S.E. du Masgellier et de Montintin (en Haute Vienne), montre que sur 1.115 enfants, 143 seulement avaient encore leurs deux parents, 353 n'avaient plus qu'un seul parent, en général leur mère, 618 n'avaient plus aucun parent.

Henri Wolf nous rappelait l'an dernier le sort des 3.400 enfants de 3 à 15 ans raflés le 16 juillet 1942 en région parisienne, parqués à Pithiviers et Beaune la Rolande dans des conditions atroces, avant d'être déportés et exterminés. C'était en France occupée mais ils furent arrêtés par des Français obéissant à des ordres français, séparés de leurs parents par des Français, gardés par des Français, embarqués vers la mort par des Français.

Avec la bonne conscience qu'autorise l'obéissance aux ordres. Dans la routine du quotidien. Au mépris de toute dignité humaine.

Exemple symbolique et exemple creusois de cette déchéance de la conscience humaine: celui rapporté par la jeune Léonie V. d'origine sarroise, dont la famille avait fui les persécutions nazies, en charge à 12 ans, après la mort de sa mère, de ses frère et soeur plus jeunes. Elle trouvait plutôt gentil, le Monsieur de la Préfecture à qui elle venait parfois quémander un bon de vêtement ou de chaussures pour son petit frère. Elle se croyait protégée par cette photo dont elle était si fière et qu'elle conserve aujourd'hui encore pieusement, de son père en uniforme français, engagé en 39 contre son propre pays pour combattre le nazisme et servir sous le drapeau du pays des Droits de l'Homme.

Quelle ne fut pas sa surprise quand le 26 août 1942, raflée comme Henri Wolf et ses parents, elle retrouva au centre de rassemblement de Boussac, le gentil Monsieur, occupé à pointer les arrivants sur ses listes. Elle eut la chance de ne pas connaître Nexon, Drancy, Auschwitz où, comme la quasi-totalité des autres déportés du convoi N° 26, elle serait allée directement à la chambre à gaz.

A la décharge de l'administration préfectorale, l'assistance apportée à partir de la mi-43 aux responsables du "circuit Garel", pour "couvrir" l'évacuation des maisons de l'O.S.E..

L'Allemagne a accepté la responsabilité des crimes perpétrés par le nazisme. La France a préféré fermer pudiquement les yeux sur sa responsabilité dans l'extermination raciale, tout spécialement sur les crimes contre les enfants (1).

Il a fallu attendre 50 ans pour que fut érigé, dans chaque département une stèle comme celle-ci destinée à rappeler les crimes racistes et antisémites, organisée chaque année une cérémonie officielle qui, hélas, ne

regroupe qu'une bien modeste assistance. Mais nulle autorité n'a encore eu l'humilité de s'agenouiller pour demander pardon, au nom de la France.

L'an prochain, sans doute en juin, la Creuse dont les populations se comportèrent en général honorablement, devrait accueillir les survivants de Chabannes et du Masgellier, mais aussi d'autres "enfants cachés", peut-être développer une initiative plus large. Hors tout spectacle médiatique, dans la décence et l'humilité qu'imposent les drames vécus par ces enfants..

(1) Le nouveau Président de la République a reconnu ce même jour la responsabilité du gouvernement de Vichy dans la déportation et l'extermination des Juifs.

HISTOIRE - MEMOIRE ET LEGENDES

Pour le petit Larousse: "La mémoire est l'action biologique et psychique qui permet de retenir des expériences antérieurement vécues". Pour le Robert c'est: "La faculté de conserver et de rappeler des états de conscience passés et ce qui s'y trouve associé". Plus prosaïquement c'est pour nous une faculté qui s'altère avec l'âge et, pour les plus jeunes, une faculté inégalement partagée mais qui toujours a tendance à s'effacer avec le temps.

La mémoire individuelle, quel que soit l'âge, est en général sélective: elle n'enregistre qu'un ou plusieurs aspects des faits vécus; infidèle: elle ne retient pas tout ce qu'elle a enregistré, rarement neutre parce qu'influencée par le contexte, l'état d'esprit au moment des faits, l'éclairage ou la justification qu'on leur prête ultérieurement.

Les divers témoins d'une même scène en gardent rarement le même souvenir et n'en feront pas des relations identiques. Par exemple, si on interroge plusieurs participants à un événement connu comme la libération de Guéret le 7 juin 1944, on aura des versions différentes parce que tous n'étaient pas au même endroit, n'ont pas vu la même chose sous le même angle, n'ont pas accordé la même importance au même fait, n'ont pas enregistré et retenu les mêmes images.

Chacun a sans doute présent à l'esprit des exemples personnels qui confirment la fragilité de la mémoire, donc du témoignage.

La mémoire collective subit les mêmes altérations lorsqu'elle enregistre et transmet la relation de faits importants. Ci-après trois illustrations:

1 - Qui a sauvé Guéret des représailles le 9 juin 44?

Dans le hall de l'Hôtel de Ville de Guéret a été apposée une plaque immortalisant le souvenir d'un diplomate espagnol qui aurait sauvé ou contribué à sauver la ville des représailles allemandes lors de la réoccupation, le

9. Vérité officielle, donc en principe incontestable. Le maire de l'époque, revendique pour sa personne le même mérite et a laissé un récit dont s'est inspiré Amouroux pour un éloge posthume. Le rapport de celui qui servit d'interprète est déjà plus nuancé quant à l'efficacité des interventions du diplomate et du maire qui, nul n'en doute, plaidèrent avec foi, l'un et l'autre, pour la clémence des Allemands.

La mémoire collective a adopté cette vision des faits et personne apparemment n'a cherché à en savoir plus. Il existe pourtant deux documents écrits, dont l'un au moins est parfaitement accessible, qui donnent un éclairage complémentaire et attribuent aux blessés soignés à l'hôpital, tout spécialement à l'officier, le rôle essentiel contre d'éventuelles représailles. Il est aussi logique de penser que les officiers du 163ème bataillon ont accordé plus de crédit à l'attitude de leurs compatriotes qu'aux plaidoyers présentés par le diplomate espagnol et par le maire.

Par ailleurs, on sait aujourd'hui que Kampfe, commandant le 3ème bataillon du régiment der Führer de la division Das Reich, était parfaitement informé de ce qui s'était passé à Guéret le 7, lorsqu'il arriva dans la ville.

La mémoire collective, désormais dûment informée, va-t-elle substituer la vérité historique à la légende établie au fil des ans ? Rien n'est moins sûr.

2 - Combeauvert

Pendant 50 ans on a raconté la même chose à partir de quelques témoignages dont personne n'a vérifié l'exactitude et d'un récit détaillé qui montre Kampfe scrutant à la jumelle la nationale 140 *"tandis qu'une légère brise fait bruire le feuillage des hêtres et onduler la nappe de seigle d'un champ voisin où chantent les grillons"*. Poétique mais hélas de pure imagination.

Il aura fallu beaucoup de recherches et un peu de chance pour reconstituer les faits. Ce qui s'est passé à Combeauvert le 9 juin 1944, hors la réalité et l'horreur du massacre, est fort différent de ce qui s'est dit et écrit.

L'an dernier, à l'occasion du rallye, Castille avait levé un coin du voile, précisé que la Das Reich n'était pas intervenue à Aubusson et moins encore la veille à La Souterraine, que l'ordre de marche du bataillon était connu et vérifié (Voir bulletin N° 3). Il a cette année apporté des informations complémentaires:

"Tout d'abord une confirmation: c'est bien la 9ème Cie du 3ème bataillon du régiment Der Führer de la 2ème division S.S. Das Reich qui opéra à Combeauvert le 9 juin 1944.

Le rapport quotidien du bataillon, comme tout document militaire de ce type énumère, une succession de faits, situés en fonction de cotes, de numéros de routes et de lieux portés sur des cartes, pour la plupart

exacts et vérifiés. Il fait état des barrages rencontrés, des ponts sautés, des actions menées avant Bourganeuf, notamment de l'accrochage qui coûta la vie à trois FFI de la Cie Chaumeil.

"L'avant garde de la 9ème compagnie tomba [...] sur un camion de l'ennemi occupé par 24 officiers, sous-officiers et auxiliaires féminines en uniforme. Le camion était couvert par 25 terroristes armés [...]. Lors de cet accrochage des soldats allemands ont été libérés. Il s'agissait de membres de l'E.M. et de feldgendarmes de Guéret. ...

Lors de la couverture établie immédiatement, plusieurs terroristes furent tués. La compagnie fut ensuite attaquée sur le flanc droit par l'ennemi [...]. La riposte immédiatement déclenchée détruisait une voiture de tourisme, 4 camions, et tuait 11 terroristes. Le reste de l'adversaire parvint à s'enfuir".

Ce rapport doit être interprété avec les précautions d'usage (le nombre des victimes est erroné) mais il est vraisemblable pour l'essentiel et confirmé sur le point le plus important par un autre document allemand, vérifié et précisé par des sources françaises.

Contrairement à ce qui a été dit et écrit depuis 50 ans, il semble établi que le premier accrochage ne concerna pas le groupe de jeunes venant de Vallières mais les camions venant de Guéret, via La Chapelle Taillefert. Le premier est parfaitement identifié: Berliet diesel de 3,5 tonnes des FFI du Cher, conduit par Bitaud. Il transportait manifestement une partie de l'E.M.L. de Guéret et son chef, le Lt Colonel Biebrecher, fait prisonnier le 7, évacué à pieds le 9 par un élément de la Cie Chareille jusqu'à La Chapelle Taillefert. Il y eut bien trois morts allemands dont une AFAT et plusieurs blessés.

Cette "libération" est confirmée par une autre source allemande qui précise: *"Le Lt Colonel Biebrecher a été libéré avec son état Major le 9 juin à 14 h 30 ..."*. C'est bien en effet vers 14 h 30 et non à 10 h 30 comme il a été dit et écrit que se situe le drame de Combeauvert.

D'après des informations non confirmées à ce jour, le Lt Colonel Biebrecher serait intervenu pour que ses convoyeurs ne soient pas fusillés mais considérés comme prisonniers de guerre. Il ne fut d'évidence pas entendu par les S.S.

Ces précisions ne changent rien au lourd bilan du double drame (31 morts) mais ils éclairent la matérialité des faits. Il faut aussi en déduire qu'en arrivant à Guéret Kampfe était parfaitement informé de ce qu'il s'y était passé le 7. Il pouvait confirmer les informations recueillies sur place auprès des blessés allemands soignés à l'hôpital et accepter que les représailles envisagées ne soient pas effectuées; ce qui apporte un complément d'éclairage sur les raisons pour lesquelles Guéret fut épargnée et place au second plan celles qui ont été longtemps considérées comme déterminantes.

L'histoire retiendra surtout l'horreur du massacre et la barbarie des S.S. dont un autre bataillon pendait au même moment 99 otages à Tulle et alors que se préparait, pour le lendemain, la tragédie d'Oradour sur Glane qui allait faire 642 victimes, hommes, femmes et enfants".

Précision complémentaire qui montre bien la fragilité des témoignages: ceux qui évacuèrent les prisonniers allemands de l'EML 896 font état de la présence auprès du Lt. Colonel Beibrecher de sa fille. Nous venons d'être informés que *"les archives de la municipalité compétente ne font pas état de descendance"*. Qui donc était la jeune femme attachée à ses soins ? Une infirmière ? Une secrétaire ? (Rappelons que le Lt Colonel Biebrecher était amputé d'une jambe).

La vérité désormais connue triomphera-t-elle de la légende établie ? Rien n'est moins sûr.

3 - Guéret et Tulle: une légende qui a la vie dure

Dans le précédent numéro, nous évoquions un texte du Professeur André Kaspi présentant l'attaque des deux chefs-lieux de département le 7 juin comme: *"un enjeu de pouvoir, un gage que l'on prend sur la primauté politique de demain"*. Nous précisons:

"La libération de Guéret le 7 juin ne fut pas une décision politique mais une décision militaire à objectif militaire. Elle fut une opération réussie et, hors la date, n'a rien de commun avec Tulle".

Au récent colloque de Cachan, c'est le Professeur Robert Menchérini qui, dans sa communication, associe lui aussi, au travers d'une citation, Guéret et Tulle: *"Deux autres villes de la région [Limousin], Tulle et Guéret sont libérées provisoirement par d'autres maquis, en accord avec l'ordre du jour du haut commandement F.F.P. (zone sud)"*. Cette phrase est extraite du livre de G. Guinguoin: "4 ans de lutte sur le sol limousin". La source est dûment mentionnée et la citation vise surtout à éclairer l'attitude du parti communiste au moment du débarquement.

Dans l'assistance, composée pour l'essentiel d'éminents historiens, nul n'a réagi et Castille qui voulait le faire n'a pas eu la parole ... faute de temps. Le parallèle entre Guéret et Tulle est une légende commode pour illustrer ou justifier l'échec des opérations menées contre des agglomérations au lendemain du débarquement.

Curieusement, il se trouve que Robert Menchérini, dont nous apprécions les travaux (et qui s'intéresse à ce que nous faisons), est informé de la différence entre les événements de Guéret et ceux de Tulle. Il ne fait que citer G. Guinguoin dont la vision en la circonstance est erronée mais, ce faisant, il accrédite un peu plus encore une légende que d'autres auront tendance à reprendre.

Certains penseront qu'il n'y a pas là matière à "fouetter chat" et que le sort du monde n'en a pas été affecté. Certes, mais nous avons la faiblesse de penser que l'histoire ne s'écrit pas avec des légendes. Et de nous interroger: si la relation de ce que nous connaissons est inexacte devons-nous accepter comme vrai tout ce que nous ne connaissons pas ?

Pour mémoire, précisons et rappelons ce que nous avons écrit dans le N° 3 de ce bulletin:

- Le "commandement FTP (zone sud)" FTP n'était pas présent le 6 juin au soir à Bellesauve lorsque fut prise la décision d'attaquer Guéret le lendemain.

- Il existe des différences fondamentales entre les opérations de Guéret et de Tulle:

- Garnison importante à Tulle (de l'ordre de 350-400), relativement faible à Guéret (de l'ordre de 50)
- FTP seulement à Tulle. CFL+AS+FTP+Ecole de la Garde à Guéret.

- Rapports de force très différents: de l'ordre de 1,5 à 2 pour 1 à Tulle. De l'ordre de 6 pour 1 à Guéret, plus après le ralliement de l'Ecole de la Garde.

- Garnison totalement isolée (sans possibilité de communication avec l'extérieur) à Guéret. Partielle à Tulle: les lignes aériennes avaient bien été coupées mais pas le câble souterrain.

- Combat terminé le 7 vers 13 heures à Guéret. Non terminé à Tulle le 8 au soir.

- Reddition avec honneurs militaires à Guéret. Pas de reddition complète à Tulle.

Là encore, la vérité historique s'imposera-t-elle face à la légende établie ? On peut en douter.

"HISTORISER" LA RESISTANCE

Les 3 exemples ci-dessus montrent à l'évidence que l'histoire doit prendre le relais de la mémoire mais aussi combien il est difficile d'imposer la vérité face aux légendes.

Les historiens ont parfois tendance à s'irriter de notre souci du réel et à privilégier la réflexion par rapport à l'exposé des faits. Pour nous, acteurs devenus modestes chercheurs, la Résistance est à la fois plus simple dans ses "déterminants" et plus complexe dans sa réalité.

Notre vécu du maquis s'inscrit difficilement dans les exposés de Besançon, présentés par des non-acteurs. Plus récemment, à Cachan, nous avons été "intellectuellement" intéressés mais "historiquement" quelque peu déçus. Nous avons, à tort peut-être, tendance à considérer que l'histoire doit être d'abord le reflet de la réalité (sans exclure pour autant l'analyse).

Il nous semble bien difficile et d'une opportunité relative de "théoriser" la résistance, phénomène évolutif dans le temps et multiple dans ses composantes. D'autant plus difficile que les jeunes historiens ont manifestement bien de la peine à reconstituer le contexte social, culturel, économique, politique, de l'époque.

Serge Ravanel disait à Toulouse que "les historiens commencent seulement à comprendre la résistance". Le propos est excessif mais il faut bien admettre que la tâche était difficile, que le "résistancialisme" n'est qu'une caricature de la résistance, que nombre de résistants ont trop longtemps assimilé la résistance à leurs visions personnelles, au travers du prisme déformant de leurs engagements politiques, de l'héroïsme qu'ils se prêtent plus ou moins complaisamment ou de leurs troupes rétrospectives.

50 ans après les faits, résistants et historiens devraient admettre qu'il est plus que temps de travailler ensemble car les premiers sont une espèce en voie de disparition rapide. Ce qui suppose que les résistants respectent le travail des historiens et leur accordent le droit à l'erreur mais aussi que les historiens relisent, si nécessaire, La Fontaine, Molière et Boileau, que certains évitent de toiser avec condescendance les anciens acteurs, que les uns et les autres admettent que la recherche doit être une constante leçon d'humilité.

Pour notre modeste part nous admettons volontiers, avec Robert Frank que *"si le temps est venu d'historiser la résistance et donc de la désacraliser, cette désacralisation, saine et salutaire, ne constitue en aucun cas une délégitimation, bien au contraire. Les résistants eux-mêmes doivent comprendre que la lutte contre l'oubli ne passe pas par la vaine transmission de mythes et légendes mais par la reconstitution d'une vérité historique scientifiquement établie"*.

Avec une réserve toutefois: historiser ne doit pas signifier "théoriser" et "intellectualiser", transposer dans l'éther ce qui s'est déroulé le plus souvent "au ras des pâquerettes", dans le quotidien d'hommes et de femmes ordinaires, même si les circonstances ont parfois transcendé leurs actes et leurs vertus.

Historiser pour établir ou rétablir la vérité, pour comprendre la réalité, mais pas pour la sublimer dans des considérations métaphysiques.

Historiser pour éclairer tous les faits mais pas pour focaliser sur tel ou tel ni pour généraliser à partir du particulier, pour synthétiser chaque fois que nécessaire mais sans interpréter.

Historiser pour reconstituer une vérité "scientifiquement établie" mais une vérité accessible à tous et acceptable par tous, une vérité qui ne soit pas seulement celle d'un petit cercle d'initiés.

Avec Pierre Laborie nous sommes portés à penser qu'*"il faut se méfier des théorisations de l'action qui résultent d'une distance, d'une construction intellectuellement séduisante, d'une rationalisation et de mises en perspectives qui n'ont pas ou peu inspiré les acteurs"*.

Ce qui porte à s'interroger et à s'entendre sur la définition du mot "résistance" et du mot "acteur", à distinguer entre les actes et les paroles.

Nous avons à l'époque connu maints théoriciens de la résistance, spécialistes du "y a qu'à" et du "faudrait que", brillants causeurs, se voulant intellectuellement supérieurs, conseillers et distributeurs de jugements sans appel, auteurs de savantes projections sur l'avenir, avant tout préoccupés par l'après-libération, leurs rêves politiques ou leurs ambitions, convaincus que l'action incombaît aux autres, ce qui les autorisait à ne rien faire ou à ne pas prendre de risques. Nous les avons hélas, retrouvés au premier rang au lendemain de la libération, désormais prêts à se battre ... pour obtenir responsabilités et honneurs. Ils se sont beaucoup exprimé et occupent parfois une place importante dans l'historiographie: les jeunes historiens sont bien mal armés pour distinguer entre les paroleurs et les acteurs.

DIFFICULTES ET "PIEGES" DE LA RECHERCHE HISTORIQUE

Nous avons évoqué dans le précédent numéro les difficultés d'exploitation de maints documents administratifs, tout spécialement après la phase de noyautage, qu'il s'agisse des rapports des Préfets, des P.V. de gendarmerie, des synthèses des R.G., ou du "contrôle technique" (contrôle postal et téléphonique).

Cette dernière source a fait l'objet d'un important ouvrage. Elle appelle pour la Creuse, département rural et pauvre, quelques observations.

Qui écrivait ? A Qui , Pour dire Quoi ?

D'abord un constat: les paysans écrivent peu. L'arrivée d'une lettre dans un village est souvent un événement familial, sinon pour le village tout entier car à l'époque "on se parle". Une commune de 500 à 1.000 habitants n'a qu'un facteur qui se déplace à vélo, avec son sac sur le dos. Il distribue quelques lettres mais surtout les journaux, indispensables pour connaître les cours des produits de la ferme et les attributions des divers produits auxquels donnent droit les "bons", "coupons" ou "tickets".

Si on élimine la correspondance administrative, professionnelle et commerciale que reste-t-il ? Le courrier avec les prisonniers sur cartes spéciales: peu propice aux confidences, hors évocation des problèmes du quotidien. Le courrier familial ou relationnel: il autorise des considérations plus intéressantes pour les contrôleurs, mais il faut admettre une relative retenue

car la rumeur laisse planer l'ombre du contrôle et de conséquences dommageables pour leurs auteurs. Les lettres de dénonciation sont, on le sait, nombreuses -le Préfet a même réagi en 42- mais elles concernent surtout des litiges entre individus, voire des problèmes familiaux.

La commission de "contrôle technique" qui opère à Guéret s'intéresse essentiellement au courrier "arrivé". Son effectif est de 5 agents. Elle a été "noyautée", par Castaing alors commissaire aux R.G., à la mi-43 (le chef et un agent) et à partir de fin décembre elle "travaille" en étroite liaison avec les facteurs résistants, tout spécialement ceux qui desservent la Préfecture et les services rattachés, la Kommandantur et la milice. Le filtrage mis au point est parfaitement efficace: on trouvera à la libération de juin un plein sac de lettres qui ne sont jamais parvenues à leur destinataire.

Qui téléphonait ? A Qui ? Pour dire Quoi ?

L'annuaire des abonnés était à l'époque bien mince. Bien peu de personnes, hors les médecins, vétérinaires, professions libérales diverses, commerçants et quelques artisans, avaient le téléphone. Dans une commune rurale moyenne de 500 à 1.000 habitants les abonnés se comptaient sur les doigts de la main, pour la plupart au bourg, rarement dans les villages. Pour les urgences on allait à l'agence postale. C'était l'époque où il fallait tourner la manivelle pour avoir "la demoiselle du téléphone".

L'absence de téléphone dans les villages posait problème lorsqu'il fallait alerter le maquis de quelque danger. Après le débarquement on dut parfois "tirer des lignes", par exemple à Murat, pour le P.C.. Dans d'autres cas le système d'alerte reposait sur un service de garde auprès du téléphone le plus proche. En tout état de cause les possibilités de liaisons téléphoniques supposaient le contrôle par la résistance du "central" concerné.

Comme pour le courrier, une grande partie du trafic téléphonique civil était à usage professionnel. Seules quelques lignes étaient mises sur écoute par la commission de contrôle. A partir du noyautage de 43, la résistance en fut informée. Elle avait d'ailleurs ses propres écoutes, tout spécialement à Guéret et Bourgneuf. Après le débarquement, sur la ligne spéciale réservée aux Allemands entre Limoges et Clermont Ferrand, les communications ennemies furent systématiquement écoutées.

En l'état des recherches on peut dire que si le "contrôle technique" fonctionna au profit de Vichy jusqu'à la mi-43, il fut ultérieurement au service de la résistance.

OBSERVATIONS METHODOLOGIQUES

La représentativité des échantillons étudiés

C'est un principe fondamental, une exigence inconditionnelle pour qui fait un travail sérieux

d'enquête. Les professionnels de l'exploration des opinions, intentions, attentes, comportements, d'une "population" ou d'une "cible", qu'il s'agisse de politique, de sociologie ou d'économie le savent bien et leur déontologie est en la matière fort contraignante. Les historiens ne doivent pas se dispenser d'une même rigueur.

Les dossiers des C.V.R. constituent-ils un échantillon représentatif de la résistance ? Les opinions divergent. Lors du colloque de Rennes, l'an dernier, maints historiens leur ont accordé un intérêt évident. D'autres sont sceptiques. Nous avons évoqué le sujet dans un précédent bulletin et fait connaître notre appréciation: échantillon représentatif: non, échantillon indicatif: oui, sous réserves d'une méthodologie adaptée, en fait d'une grille de saisie spécialement conçue, traitée avec un logiciel professionnel. Ces dossiers peuvent apporter beaucoup plus que les seules données socio-professionnelles (typologie) généralement évoquées.

La communication présentée par serge Barcellini à Cachan apporte un complément d'éclairage et des statistiques nationales jusqu'ici inconnues (au moins de nous). Elle fait apparaître une donnée que nous avons évoquée mais qui ne semble pas avoir été jusqu'ici prise en compte: la chronologie des demandes. Reste à étudier le rapport, si rapport il y a, avec la chronologie (ou la perception) des divers avantages accordés aux titulaires de la carte C.V.R.: bonification de carrière, retraite du combattant, retraite mutualiste, réduction des parts d'imposition à partir de 75 ans.

Pour information, il a été délivré en Creuse, au 31/12/94: 948 cartes de C.V.R. pour 1.731 demandes. Le pourcentage de titulaires par rapport à la population recensée en 1946 est de 0,44, ce qui place le département dans la moyenne nationale.

Ces pourcentages sont très variables et oscillent entre 0,10 pour la Vendée et 1,54 pour la Corse du Sud. De telles disparités semblent bien difficiles à justifier.

Chez nos voisins, les chiffres sont:

- Pour la Corrèze: 3.988 cartes et un taux de 0,87 %
- Pour l'Indre: 1.835 cartes et un taux de 0,33 %
- Pour la Haute Vienne: 4.933 cartes, taux de 0,66 %

Il faut rappeler que les cartes sont attribuées et décomptées au lieu de résidence. Pour les zones de maquis comme la Creuse qui ont accueilli nombre de combattants de l'extérieur, rentrés chez eux après la libération, ces chiffres appellent quelques réserves quant à la densité des C.V.R..

IMPORTANT: Les circonstances (grèves) nous obligent à reporter d'autres textes ou informations prévus dans ce bulletin afin d'en avancer l'envoi.

COTISATION

Ci-joint bulletin pour l'année 1996. Merci d'avance pour votre fidélité.